

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.
Comprend du texte en anglais.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XIV

MONTREAL, JANVIER 1896

No 9

SOMMAIRE.

A NOS LECTEURS.—ASSOCIATION DES INSTITUTEURS, etc.—NÉCROLOGIE : *Feu M. F.-X. Toussaint*.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses—Commission administrative du Fonds de pensions, séance du 26 décembre dernier—Etat financier du Fonds de pensions, 1894-95—Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 12 nov. dernier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : La dictée à l'école primaire—L'enseignement des fables aux enfants—Composition : *Influence de l'amitié, Choix d'une amie*—Grammaire : *Noms des deux genres*—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Solution de problèmes.—LECTURE POUR TOUS : Saine critique (suite)—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

A nos lecteurs.

Bonne année, succès dans vos entreprises ! tel est le souhait que nous vous adressons, chers lecteurs, et que nous prions le Ciel de vouloir bien exaucer.

LE DIRECTEUR.

Cent-deuxième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, le 30 et le 31 janvier 1896, Montréal.

PROGRAMME. PREMIÈRE SÉANCE.

Le 30 janvier, 1896, à 8 heures du soir.

1° " Les couleurs du Canada "—CHŒUR..... ***

Les membres de l'Association.

2° Adresse de bienvenue à l'honorable Boucher de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique.

3° Conférence par un membre du clergé de Montréal.

4° Adresse à l'honorable Gédéon Ouimet, conseiller législatif et ex-surintendant de l'Instruction publique.

5° Poésie inédite..... M. le prof. L.-T. Leitch

6° Le " Bourgeois gentilhomme "..... Acte I

Les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

7° " Hortensia " (Solo de piano)..... G. Lange

M. le prof. P. Thibault.

8° Le " Bourgeois gentilhomme " Acte II

Les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

9° " Sérénade en mer " — CHŒUR ET SOLO..... L. Adant

D. S. L. R.

N. B. Les Dames sont admises à cette séance.

DEUXIÈME SÉANCE.

Le vendredi, 31 janvier 1896, à 9 heures du matin

1° Lecture du compte rendu de la dernière conférence.

2° Motions, avis de motion, etc.

3° Rapport du comité des conférences.

4° Enseignement de l'arithmétique.

M. le prof. L.-M. Morrin.

5° Discussion.

6° Enseignement spécial des quatre règles simples.

M. le principal A.-D. Lacroix.

7° Discussion.

8° Remarques, etc.

Nécrologie.

FEU M. F.-X. TOUSSAINT.

Le doyen des instituteurs de cette province, M. F.-X. Toussaint, s'est éteint à Québec, le 2 du mois dernier, à l'âge de 75 ans.

Voici, d'après les journaux de Québec, quelques détails sur la vie du regretté défunt :

M. F. X. Toussaint est né le 1er mars 1821 à Saint-Jean de l'Île-d'Orléans.

Il reçut ses premières notions de grammaire à l'école du village qui était alors dirigée par un Français nommé Descombes.

M. Toussaint entra au Petit Séminaire de Québec à l'âge de 13 ans, dans la trentième classe, comme on l'appelait dans le temps, et il eut pour son premier professeur feu M. l'abbé Baillargé. Il sortit du séminaire après avoir fait tout son cours classique, excepté la dernière année de philosophie. Parmi ses compagnons de classe qui vivent encore, M. Toussaint compte l'honorable juge Casault, le protonotaire Burroughs, M. l'abbé E. Hallé, ancien curé de Sainte Marguerite, et l'honorable Praxède Larue, conseiller législatif.

A sa sortie du séminaire, il se rendit à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, pour étudier le génie civil, et il y passa l'année 1842; mais il fut obligé de quitter cette ville à cause de la fièvre jaune et de revenir au pays. A son retour, il manifesta le désir d'étudier la médecine, mais comme son père n'aimait pas cette profession, il ne persista pas dans son projet. Que faire alors ?

Il prit le parti le plus sage, celui d'aller consulter M. l'abbé Holmes, professeur au séminaire de Québec. Celui-ci lui dit : "Entre dans l'enseignement, c'est ce que tu as de mieux à faire." Et M. Toussaint se fit maître d'école; il enseigna 5 ans à Saint-Jean de l'Île, 4 ans à Saint-Laurent, et fonda ensuite l'école commerciale de Saint-Michel,

Les nombreux instituteurs qu'il forma pendant les 5 ans qu'il enseigna dans cette maison lui ont valu l'honneur d'être nommé en 1857 vice-principal et professeur à l'École normale Laval, poste qu'il n'a cessé d'occuper depuis cette époque, avec un zèle et un dévouement admirables jusqu'à 1894.

M. Toussaint est l'auteur des ouvrages suivants : *Arithmétique, Histoire du Canada et Géographie.*

Nous offrons à la famille de M. Toussaint, nos plus sincères condoléances.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 décembre courant (1895), de nommer M. Thomas Stewart, commissaire d'écoles de la municipalité de Howick, comté de Châteauguay, en remplacement de M. Mathew Orr, senior.—*Gazette officielle*, 7 décembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 5 décembre courant, 1895, de nommer M. Louis Deschamps, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Paul l'Ermitte, comté de l'Assomption, en remplacement de M. le docteur Zoël Comtois, absent.—*Gazette officielle*, 14 décembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de la ville de Longueuil, comté de Chambly, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, dans le dit comté, savoir : Nos 154, 155, 156, 157, 158, 159 et 160, et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Jean-Baptiste-de-Mont-réal-Sud," comté de Chambly; pour les catholiques sculement.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1896).—*Gazette officielle*, 14 décembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 14 décembre courant 1895, de nommer M. Félix Pelletier, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Anne de la Pocatière No 1, comté de Kamouraska, en remplacement de M. Louis Pelletier, décédé.—*Gazette officielle*, 21 décembre dernier.

Séance de la Commission Administrative du Fonds de pension, tenue le 5 décembre 1895.

Extrait du procès-verbal des délibérations.

Une série d'amendements aux lois qui régissent le Fonds de pension, suggérés au sous-comité de législation du Con-

seil de l'Instruction publique, sont déposés sur la table. Ces amendements se rapportent aux articles suivants des Statuts refondus de la province de Québec :

Art. 2244.—Remplacer tous les mots après “ fonctionnaire ” à la 4^e ligne, par les suivants : “ et si la Commission administrative le juge à propos, par un autre médecin choisi par elle et à ses frais.”

Art. 2246.—Remplacer cet article par ce qui suit :

“ La pension, quand elle a été accordée, est irrévocable ; mais elle est supprimée au pensionnaire qui reprend l'enseignement ou qui occupe aucune charge sous le contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles.”

Art. 2247.—Remplacer les mots “ dix-huit ans,” à la première ligne, par les suivants : “ seize ans pour les institutrices et dix-huit ans pour les instituteurs.”

Art. 2255.—Remplacer tous les mots après “ négligé,” à la 2^e ligne, par les suivants : “ de verser au Fonds de pension.”

Art. 2281.—Ajouter au premier alinéa : “ mais aucun pensionnaire ne peut être membre de cette Commission administrative.”

Ajouter au 2^e alinéa : “ leurs services sont gratuits, mais leurs dépenses de voyage sont payées sur le Fonds de pension.”

Art. 2282.—Remplacer les mots après “ pensionnaires,” aux 2^e et 3^e lignes du premier alinéa, par ce qui suit : “ mais ces décisions peuvent être révoquées ou modifiées par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, sur la recommandation de celui des comités du Conseil de l'Instruction publique de la croyance religieuse à laquelle appartiendront les personnes intéressées à telle révocation ou modification.”

“ Un procès-verbal des délibérations

“ de chacune de ses sessions doit être publié dans les journaux d'éducation français et anglais.”

Art. 2284.—Cet article doit être retranché, si l'amendement à l'article 2246 est accepté.

Lu une lettre de M. Célestin Bouchard, inspecteur d'écoles, adressée au Surintendant de l'Instruction publique, dans laquelle M. Bouchard exprime le désir que l'article 2267 des Statuts refondus de Québec soit amendé comme suit :

“ Que les autorités scolaires ne soient plus autorisées à faire la retenue sur le traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire.”

La Commission approuve l'amendement suggéré par M. Bouchard et prie le Surintendant d'adresser une circulaire aux commissaires et aux syndics d'écoles, leur demandant de vouloir bien à l'avenir s'abstenir de faire la retenue sur le traitement des fonctionnaires sous leur contrôle.

Après avoir délibéré sur la valeur des certificats de médecin produits avec les nouvelles demandes de pension, la Commission exprime l'opinion qu'un médecin devrait être indiqué, dans chaque district de la province, aux fonctionnaires qui quittent l'enseignement pour cause de maladie, à qui ces fonctionnaires seraient tenus de s'adresser pour en obtenir le certificat requis. Le certificat serait préparé par le médecin sur un blanc contenant un certain nombre de questions se rapportant à la cause, la durée et la gravité de la maladie et serait adressé par le médecin lui-même au Surintendant de l'Instruction publique.

(Certifié.)

F.-X. COUILLARD,

Sec. de la C. A. du F. de P.

ETAT du Fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire,
pour l'année 1894-95.

RECETTES.	\$ cts.	\$ cts.
RETENUES DE 2 POUR CENT—		
Sur la subvention aux écoles publiques.....	3 200 00	
“ “ “ “ supérieures.....	1 000 00	
Sur les traitements des professeurs des écoles normales...	364 45	
“ “ inspecteurs d'écoles.....	708 00	
“ “ fonctionnaires dans les écoles sous contrôle.....	14 446 58	
Sur les pensions payées pendant l'année.....	695 67	
Payées au Département par les fonctionnaires eux-mêmes.....	46 86	
Intérêt jusqu'au 30 juin 1894, sur le montant capitalisé.....	8 761 85	
Subvention du gouvernement pour l'année 1894-95.....	1 000 00	
Retenue faite à la municipalité de N.-D.-de-Laterrière par le comité catholique.....	81 05	
Montant du déficit de l'année expirée le 30 juin 1895.....	5 665 57	
		35 970 03
DEPENSES—		
Pour les pensions.....	35 689 23	
“ remise de versements.....	7 70	
“ dépenses d'administration.....	273 10	
		35 970 03
Etat de la balance placée en fidéicomis, entre les mains du Trésorier de la Province, provenant de sur- plus accumulés de 1887 à 1891, et dont on peut disposer pour les pensions.....		
Balance ainsi déposée le premier juillet 1894.....	18 102 79	
A déduire le déficit de l'année 1894-95.....	5 665 57	
		12 437 22
REVENU CAPITALISÉ.		
1894, JUIN 30.		
Revenu accumulé depuis 1880.....		178 184 04
REVENU DE L'ANNEE 1894-95 APPARTENANT AU CAPITAL :		
Retenues faites sur les pensions.....	2 407 53	
A déduire une retenue remise à même le capital.....	1 68	
		2 405 85
1895, JUIN 30.		
Montant du capital à cette date.....		180 589 89

(Extrait du Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1894-95.)

Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.

MEMBRES DU BUREAU :

MM. U.-E. Archambault, président,
l'abbé J. Quinlivan, vice-président,
l'abbé W.-J. Duckett,
l'abbé G. Dauth,
J.-G.-W. McGown,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 12 novembre 1895.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U.-E. Archambault, président,
l'abbé W.-J. Duckett,
l'abbé G. Dauth,
J.-G.-W. McGown,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ECOLE MODÈLE.

Note : Avec distinction.

Mlles Angéline Robert,	anglais
Marie-Emma-Orise Leclair,	français
Georgianna Dandurand,	do
Clara Dutrisac,	do
Anna McCaffrey,	anglais
et, d'une manière satisfaisante,	français
Anna Malo,	do
Laura Trudeau,	do
Marie-Louise Lamarre,	do
Ellen Moore,	anglais
Mélanie Ouimet,	français
Ernestine Lauzé,	do
Margaret Reynolds,	anglais
Marie-Rose-Agnès-Gadbois,	français
Marie-Anne-Adéline Bisson,	do
Alberta Tassé,	do
Anastasie Taillefer,	do
Joséphine Deguisé,	do
Marie-Anne Richard,	do
Virginie Vaillancourt,	do
Marie-Agnès Marcotte,	do

Joséphine-Eglantine Martin, français
Marie-Zoé-Elia Archambault, do
Albertine Benoit, do
Marie-Louise Forest, do

ECOLE MODÈLE.

Note : D'une manière satisfaisante.

Mlles Albertine Vaillant,	français
Alida Dufort,	do
Marie-Eugénie Manseau	do
Marie-Louise Champagne,	do
Flore Fafard,	do
Germina Dubeau,	do
Agnès Sicotte,	do
Marie-Louise Gadoury,	do

ECOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : Avec distinction.

Mlles Almentine Carrière,	français
Alice Ouimet,	do
Marie-Louise-Elise Nadeau,	do
Graziella Brien,	do
Sarah Orton,	anglais
Julie Simard,	français
Zéphirina Légaré,	do
Joséphine-Amélie Rivet,	do
Marie-Anne Rivet,	do
Margaret-Adéline Daly,	anglais
Virginia Lane,	anglais
et, d'une manière satisfaisante,	français
Marie-Zoé-Anna Poirier,	fr. et ang
Marie-Reine Paquette,	français
Paméla Lefrançois,	français
Marie-Anne-Ida Barbeau,	do
Marie-Louise Berger,	do
Florence Finstéer,	do
Hortense Sainte-Marie,	fr. et ang
Angéline Desmarais,	français
Marie-Augustine Lenoir,	do
Léona Bourgeois,	anglais
Marie-Ernestine Riopel,	français

ECOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : D'une manière satisfaisante.

Mr. Edouard Lavigne	français
Mlles Marie-Louise-Paméla Lussier	do

Dina Rancourt,	français
Herménie Archambault,	do
Alice Mayrand,	anglais
Rose-Alma Thibodeau,	français
Adéa Morin,	do
Marie-Anne Filion,	do
Marie-Zéphirina Beaucage	do
Marie-Cordélia Bertrand,	do
Parmélia Lafresnière,	do
Anna Malette,	do
Cécile Allaire,	français et anglais
Eglantine Larin,	français et anglais
Lucie Guibeault,	français
Amanda Lamer,	do
Ernestine Moll,	do
Amanda Lemieux,	anglais
Mary Cumming,	anglais
Florida Gravel,	anglais
Germaine Beaudin,	français
Joséphine Carrier,	do
Marie-Louise-DeLima Regnier,	do
Agnès Mondor,	do
Marie-Anna Desrosiers,	do
Marie-Victoria Benoit,	do
M.-Louise-Joséphine Dubeau	do
Dorilda Desrosiers,	do
Emma Dwyer,	français et anglais
Juliette Pichette,	français

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	32	4	36
Ecole élémentaire.....	52	10	62
Totaux.....	84	14	98

EPREUVES ECRITES.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE.

GRAMMAIRE.

½ heure.

1° Ecrivez au féminin les adjectifs *secret, ras, aigu, bénin, caduc.*

2° Comment reconnaît-on qu'un verbe est actif?

3° Quels sont les temps formés par le présent de l'infinif.

4° Donnez la 1^{re} personne du pluriel du présent du subjonctif des verbes : *suppléer, lever, prier, céder, espérer.*

5° La 1^{re} personne du singulier du présent du conditionnel des verbes : *rire, aller, absoudre, déchoir, envoyer.*

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ heure.

1° Write the feminines of : Beau, widower, sir, drake, king, giant.

2° Define a pronoun, and name the different kinds of pronouns.

3° How are verbs declined ?

4° Write the past tense and past participle of : Take, begin, hide, sell, lose.

5° Correct the following errors : We saw two childs. I saw a flock of geoses. I saw a man which sings. They will stay this two days. I saw two mouse^s. I have two pen-knives. He has but one teeth. The well is ten foot deep.

DICTÉE FRANÇAISE.

1 heure.

PRÉSENCE D'ESPRIT ET HUMANITÉ D'UN JUGE.

A l'époque où les catholiques étaient persécutés en Angleterre et où les prêtres exerçant leur ministère étaient passibles de la peine de mort comme coupables du crime de haute trahison, un grand juriconsulte anglais faisant une tournée pour rendre la justice, on amena devant son tribunal un homme que l'on accusait d'avoir dit la messe. Il fit venir des témoins qui furent unanimes dans leurs dépositions.

Pour sauver la tête de ce malheureux que réclamait à grands cris le fanatisme religieux, le juge, s'adressant à un des témoins, lui dit : " Etes-vous bien sûr que cet homme soit un prêtre catho-

lique et qu'il ait dit la messe ?" Comme le témoin répondait affirmativement ; " Vous savez donc ce que c'est qu'une messe ? vous connaissez donc le culte catholique ?" Le témoin, sentant le danger qu'il courait s'il répondait oui, balbutia, hésita et modifia ses premières déclarations. Les autres témoins, voyant la mauvaise tournure que prenait pour eux l'interrogatoire, revinrent également sur leurs précédentes dépositions et le juge, s'adressant aux jurés, leur demanda si, en présence de l'incertitude des témoins, on pouvait condamner un accusé contre lequel les preuves formelles faisaient défaut.

Le jury suivit l'avis du juge et refusa de prononcer une condamnation.

H. M.

—
DICTÉE ANGLAISE.

1 heure.

THE BEE-HIVE.

Many amusing stories are told about the effect produced by the sting of bees. In 1825, a mob attacked the house of a gentleman in Germany. He endeavored in vain to dissuade them from their designs ; at length when everything else had failed, he ordered his servants to bring a large bee-hive which he threw in the midst of the enraged multitude. The result answered his expectations. The mobites, stung by the bees, immediately fled in all directions, and thus gave the gentleman time to escape from their fury. Bees have one fault common to bad boys, they are inclined to fight among themselves. Quarrels and combats are frequent among them. Sometimes it seems that their contests are commenced in the hive, as the combatants may often be seen coming out in the greatest fury, and joining in the deadly strife the moment they reach the door of the hive. In some cases a bee peaceably settled on the outside of the

hive is rudely jostled by another, and then a fierce struggle is commenced, each endeavoring to obtain the advantage of the position.

—
ART EPISTOLAIRE.

½ HEURE.

- 1o A quoi sert l'étude de l'art épistolaire ?
- 2o En quoi consiste la noblesse du style ?
- 3o Quel doit être le style des lettres de remerciements ?
- 4o Comment doivent s'écrire les lettres de félicitations ?
- 5o Que faut-il observer dans les lettres de reproches ?

—
COMPOSITION.

½ HEURE.

Lettre de bonne fête à une mère.

—
HISTOIRE SAINTE.

½ HEURE.

- 1o Décrivez sommairement le temple de Salomon.
- 2o Principaux faits de la vie du prophète Isaïe.
- 3o Qu'était Holopherne et comment mourut-il ?
- 4o Racontez la condamnation de Balthazar.
- 5o Donnez une idée de la parabole de l'Enfant prodigue.

—
HISTOIRE DU CANADA.

½ HEURE.

- 1o Racontez le voyage de Cartier à Hochelaga.
- 2o Décrivez le combat de Dollard et de ses compagnons contre les Iroquois.

3o Expéditions d'Iberville à la baie d'Hudson.

4o Comment fut amenée la dispersion des Acadiens ?

5o En quelle année fut érigé le siège épiscopal de Québec ?

ARITHMÉTIQUE.

½ HEURE.

I. J'ai acheté 3½ verges de drap à \$1½ la verge; j'ai revendu le tout \$4³/₈: Combien ai-je perdu ou gagné ?

Rép. 18¼c.

Solution :

$$3\frac{1}{2} \times 1\frac{1}{2} = \frac{13}{2} \times \frac{3}{2} = \$4.$$

$$\$4\frac{3}{8} - \$4 = \frac{3}{8} = .18\frac{3}{4}$$

II Un prodigue a dépensé au jeu les $\frac{7}{9}$ de sa fortune et il lui reste \$5400: quel était le montant de sa fortune ?

Rép. \$24300.

Solution :

$$\frac{9}{9} - \frac{7}{9} = \frac{2}{9}$$

$$\frac{2}{9} = \$5400$$

$$\frac{1}{9} = \$2700$$

$$\frac{9}{9} = \$24300$$

COMPTABILITÉ.

½ HEURE.

MONTRÉAL, 12 nov. 1895

M LOUIS DURAND

Acheté de P.-S. MARTINEAU.

12 verges de flanelle	@	c.			
24½ " coton	"	.45	5	40	
16½ " sole	"	.54	13	23	
20 " casimir	"	3.20	52	00	
68 " coton	"	2.75	55	00	
31 " drap	"	.32½	22	10	
17 " coutil	"	1.15	35	66	
		.37	6	29	
			<u>\$189</u>	<u>67</u>	

PÉDAGOGIE.

½ HEURE.

1o Qu'est-ce que le mode d'enseignement simultané ?

2o Quelle est la meilleure méthode pour apprendre aux enfants à épeler ?

3o Que faut-il surtout récompenser ?

4o Comment doit-on classer les élèves ?

5o Quel est l'avantage des récapitulations ?

AGRICULTURE.

½ HEURE.

1. Dans quel terrain poussent mieux les pommes de terre ?

2. Quel est l'avantage des labours d'automne ?

3. Que faut-il connaître pour être bon agriculteur ?

4. Pourquoi est-il nécessaire de bien choisir la semence ?

5. Indiquer le nom des mauvaises herbes les plus communes et le moyen de les détruire.

LOIS SCOLAIRES.

½ HEURE.

1o A quelle règle sont soumis les élèves à leur arrivée à l'école et à leur départ ?

2o Pour quelle unique cause la permission de sortir de la classe est-elle accordée ?

3o Quels sont les enfants qui, en payant la rétribution mensuelle, peuvent fréquenter l'école ?

4o De quelles personnes est composé le Conseil de l'Instruction publique ?

5o Quels droits possèdent les visiteurs d'écoles ?

HYGIÈNE.

½ HEURE

1. L'eau.
2. Qu'est-ce que la vaccination ?
3. Qualités de l'eau potable.
4. Noms des dents et leur usage.
5. Qu'est-ce que la respiration ?

BIENSÉANCES.

½ HEURE.

1o Que faut-il penser du chuchotement en compagnie ?

2o Comment se mangent : la soupe ?

3o Le pain ?

4o Les œufs à la coque ?

5o Les pommes et les poires ?

DESSIN.

½ HEURE.

1o Dessinez une porte vitrée, le bas en deux panneaux.

2o Une échelle.

3o Un chien.

TRADUCTION.

½ HEURE.

How is the weather this morning ? It has the appearance of snow. Will you have your shoes cleaned ? Can I have the gate opened ? How many men were there killed ? There were ten killed and twenty wounded. You are arrived at last. I cannot help laughing. I did not expect that of you. Have you parted with your friend ? Yes she left last evening. Whose turn is it to read ? It is my sisters' turn to read this morning. How long is it from now till Christmas ? About five or six weeks. Where has your uncle gone ? He has gone to take a walk.

ECOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1° De quel genre est le mot *hymne* ?

2° Ecrivez au pluriel : *tête-à-tête, chef-d'œuvre, avant-coureur, coffre-fort, garde-manger.*

3° Quand l'adjectif possessif *leur* veut-il après lui le singulier ? quand veut-il le pluriel ?

4° L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom relatif ?

5° Quand le verbe être précédé de *ce* se met-il au pluriel ? quand se met-il au singulier ?

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE.

1° Define an adverb, a conjunction, an interjection. Give examples.

2° Write adjectives, nouns and verbs from : white, stupid, sharp, balm, derive, arrive, conception, providence, satisfaction.

3o Parse the following sentence : From learning spring all noble things.

4° Correct the following sentences: He dare not sleep before ten. These flowers are remarkable pretty. If he be sincere I am satisfied. Who do you lodge with now? Thou, James, did deny me. This is the largest tree which I ever saw.

DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

Faiblesse de l'homme à sa naissance.

Si quelque chose est capable de nous donner une idée de notre faiblesse, c'est l'état misérable où nous nous sommes trouvés immédiatement après la naissance. Chaque enfant qui naît semble n'avoir qu'une demi-existence: il a besoin de secours de toute espèce. Quels que soient les organes que la nature lui a donnés, tout parfaits que seront les sens dont elle l'a pourvu, il est encore incapable d'en faire aucun usage. C'est une image émouvante de misère et de douleur. Quelque faibles que soient les petits animaux, il est plus débile qu'aucun d'eux. Sa vie, tout incertaine et toute chancelante, paraît devoir finir à chaque instant. Il ne peut ni se soutenir ni se mouvoir. A peine a-t-il la force nécessaire pour exister et pour annoncer par des gémissements les souffrances qu'il éprouve: comme si la nature voulait l'avertir qu'il est né pour souffrir et que la place qui lui est échue dans l'espèce humaine ne lui donne aucun droit autre que celui d'en partager les infirmités et les peines, quelles qu'elles soient.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

On Good Breeding.

As learning, honor, and virtue are absolutely necessary to gain you the esteem and admiration of mankind, po-

liteness and good breeding are equally necessary to make you agreeable in conversation and common life. Great talents are above the generality of the world, who neither possess them themselves, nor judge of them right, in others; but all people are judges of the smaller talents, such as civility, affability, and an obliging, agreeable address and manner, because they feel the effects of them, as making society easy and pleasing.—Good sense must, in many cases, determine good breeding; but there are some general rules of it that always hold true. For example, it is extremely rude not to give proper attention, and a civil answer, when people speak to you; or to go away, or be doing something else, while they are speaking to you; for that convinces them that you despise them, and do not think it worth your while to hear or answer what they say. It is also very rude, to take the best place in a room, or to seize immediately upon what you like at table, without offering first to help others, as if you considered nobody but yourself.

LITTÉRATURE.

½ HEURE.

- 1° Qu'entendez-vous par le génie?
- 2° Qu'est-ce que le style fleuri?
- 3° Qu'est-ce que l'ironie?
- 4° Qu'entendez-vous par style concis?
- 5° Par style diffus?

COMPOSITION.

1 HEURE.

Description de l'automne.

HISTOIRE DE FRANCE.

½ HEURE.

- 1° Qu'appelle-t-on la Trêve de Dieu?

2° Les résultats de la bataille de Bouvines.

3° Donnez un aperçu de l'administration de Richelieu.

4° Racontez la mort de Louis XVI.

5° Qu'étaient les Templiers ?

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

½ HERRE.

1° Quels furent les principaux événements de la guerre des Deux-Roses ?

2° Donnez la liste des rois de la dynastie des Tudors.

3° Pourquoi Essex fut-il mis à mort ?

4° Comment mourut Charles Ier ?

5° Les rois de la famille des Plantagenets.

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

I. On a acheté 840 livres de beurre : combien devra-t-on déboursier si le prix de la livre est égal aux $\frac{3}{7}$ des $\frac{3}{5}$ de \$1.20 ?

Rép. \$259.20.

Solution :

$$\frac{3}{7} \text{ des } \frac{3}{5} \text{ de } \$1.20 = \frac{3}{7} \times \frac{3}{5} \times \frac{120}{1} = \frac{216}{7}$$

$$\frac{216}{7} \times 840 = \$259.20$$

II. Ayant vendu 16 % d'une pièce de toile il en reste 25½ verges : quelle était la longueur de cette pièce ?

Rép. 30 verges.

Solution.

$$1.00 - .16 = .84$$

$$25\frac{1}{2} \div .84 = 30$$

COMPTABILITÉ.

1 HEURE.

Montréal, 2 novembres 1895.

Je commence les affaires avec un capital en espèces de		\$3000
— 3 —		
Acheté de Oscar Prévost 1500 brls farine	@ \$5.00	7500
Payé à compte en espèces	\$1000	
Remis mon billet à son ordre, à 60 jours, de	5000	
Balance à crédit	1500	
— 4 —		
J'ai pris dans la caisse pour mon usage personnel		100
— 5 —		
Vendu à Elie Benoit, 1200 brls farine	@ \$4.50	5400
Reçu à compte en espèces	\$3000.	
Son billet à mon ordre, à 30 jours de	2000.	
La balance à 4 mois de crédit	400.	
		<u>\$16000</u>

JOURNAL

Montréal, 2 novembre 1895.

Caisse	A Capital	Dr	3000	3000
	— 3 —			
Marchandises		Dr	7500	1000
		A Caisse		5000
		" Billets payables		1500
		" Oscar Prévost.		
	— 4 —			
Capital	A Caisse	Dr	100	100
	— 5 —			
Caisse			3000	
Billets recevables			2000	
Elie Benoit			400	
	A Marchandises	Dr		5400
			\$16000	\$16000

GRAND-LIVRE

CAPITAL

Nov.	4	A Caisse	\$ 100	Nov.	2	Par Caisse	\$3000
"	5	" Profits & Pertes	600				
	5	" Balance	2300				
			3000				3000

CAISSE

Nov.	2	A Capital	3000	Nov.	3	Par Mdses	1000
"	5	" Marchandises	3000	"	4	" Capital	100
				"	5	" Balance	4900
			6000				6000

MARCHANDISES

Nov.	3	A Divers	7500	Nov.	5	Par Divers	5400
				"	"	Balance	1500
				"	"	Profits & Pertes	600
			7500				7500

BILLETS PAYABLES

Nov.	5	A Balance	5000	Nov.	3	Par Mdses	5000
------	---	-----------	------	------	---	-----------	------

BILLETS RECEVABLES

Nov.	5	A Mdses	2000	Nov.	5	Par Balance	2000
------	---	---------	------	------	---	-------------	------

OSCAR PREVOST

Nov.	5	A Balance	1500	Nov.	3	Par Mdses	1500
------	---	-----------	------	------	---	-----------	------

ELIE BENOIT

Nov.	5	A Mdses	400	Nov.	5	Par Balance	400
------	---	---------	-----	------	---	-------------	-----

PROFITS & PERTES

Nov.	5	A Caisse	4900	Nov.	5	Par Billets pay.	5000
"	"	" Mdses	1500	"	"	" Oscar Prévost	1500
"	"	" Billets rec.	2000	"	"	" Capital	2300
"	"	" Elie Benoit	400	"	"		
			8800				8800

ALGÈBRE

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

I. Après avoir dépensé $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{7}$ de mon argent, il me reste \$85 : combien avais-je d'abord ?

Rép. \$140.

Solution.

$$\begin{aligned} x &= \text{somme} \\ \frac{x}{4} + \frac{x}{7} &= \text{argent dépensé} \\ x - \left(\frac{x}{4} + \frac{x}{7} \right) &= 85 \\ x - \frac{x}{4} - \frac{x}{7} &= 85 \\ 28x - 7x - 4x &= 2380 \\ 17x &= 2380 \\ x &= 140 \end{aligned}$$

II. Quel est le nombre auquel si l'on ajoute 20, et que des $\frac{2}{3}$ de cette somme on retranche 12, le reste sera 10 ?

Rép. 13

Solution.

$$\begin{aligned} x &= \text{No} \\ (x + 20) \frac{2}{3} - 12 &= 10 \\ \frac{2x + 40}{3} - 12 &= 10 \\ 2x + 40 - 36 &= 30 \\ 2x &= 30 - 40 + 36 \\ 2x &= 26 \\ x &= 13 \end{aligned}$$

MESURAGE.

 $\frac{3}{4}$ HEURE.

I. Une échelle de $18\frac{1}{2}$ pieds est adossée perpendiculairement à un mur : à quelle distance doit-on éloigner le pied afin d'en descendre le sommet de 8 pouces ?

Rép. 4.92 pieds.

Solution.

$$\begin{aligned} 18\frac{1}{2} \text{ pieds} - 8 \text{ pouces} &= 17\frac{1}{2} = 17\frac{2}{4} \\ 17\frac{2}{4} \times 17\frac{2}{4} &= 1\frac{1}{2} \times 1\frac{1}{2} = 1\frac{1}{4} \end{aligned}$$

$$18\frac{1}{2} = 18\frac{6}{12} = 18\frac{3}{6}$$

$$18\frac{3}{6} \times 18\frac{3}{6} = \frac{111}{6} \times \frac{111}{6} = \frac{12321}{36}$$

$$\frac{12321}{36} - \frac{11449}{36} = \frac{872}{36} = 24.2222$$

$$\sqrt{24.2222} = 4.92$$

II. Quelle serait, en arpents, la surface d'un terrain de forme circulaire d'un rayon 800 toises ?

Rép. $2234\frac{2}{3}$ arp.

Solution.

$$800^2 = 640000$$

$$640000 \times 3.1416 = 2010624.0000$$

$$2010624 \div 900 = 2234\frac{2}{3} = 2234\frac{2}{3}$$

PEDAGOGIE

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

1o Faites voir l'utilité d'avoir un plan d'études pour son école.

2o Comment un instituteur peut-il obtenir l'ordre et le silence ?

3o Quels sont les moyens de rendre les enfants attentifs pendant la classe ?

4o Quel est le mode d'enseignement qui convient le mieux à la plupart des écoles ?

5o Quels sont les objets dont une maison d'école doit être pourvue ?

AGRICULTURE

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

Comme pour école élémentaire.

LOIS SCOLAIRES

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

1o Que désigne l'expression lieutenant-gouverneur en conseil ?

2o Quels sont les devoirs des élèves à l'école ?

3o Quelles sont les personnes qui peuvent enseigner dans les écoles sous contrôle sans être munies d'un brevet de capacité ou d'un diplôme ?

4o A quel âge un instituteur peut-il, sans autre raison, demander sa pension ?

5o Quelles sont les conditions à remplir pour avoir droit à une part au fonds des écoles publiques ?

HYGIÈNE

½ HEURE.

1o Quels sont les éléments de l'air ?

2o Le rôle de l'acide carbonique.

3o Le rôle de l'azote.

4o Le rôle de l'oxygène.

5o Les aliments.

BIENSEANCES

½ HEURE

1o Règles à suivre quand on invite à prendre un repas chez soi.

2o A quelle heure doit-on faire des visites ?

3o Quand doit-on se servir de cartes de visite ?

4o Dans quel délai doit-on rendre une visite reçue ?

5o Que doit-on éviter, lorsqu'on reçoit des visites ?

DESSIN

½ HEURE.

Dessiner Une soupière,
Des tenailles,
Une tête d'enfant vue
de face.

TRADUCTION.

½ HEURE.

The Cross by the way-side.

Among the most beautiful customs which prevail in Catholic countries, none is more striking, or gives greater evidence of the strong faith of the inhabitants, than that of erecting crosses by the way-side. Along the public roads and mountain passes the cross is planted, everywhere reminding man of the great

event of his redemption. When travellers pass by these crosses, they raise the hat, stand or kneel before them, and offer up a short prayer that they may be shielded from danger in their journey, or that the business on which they are travelling may be prosperous. Sometimes when persons have lost their way, the meeting with the cross inspired them with hope and confidence, because they know it indicates a road which will conduct them to some human habitation.

N. B.—Les candidats doivent envoyer tous leurs certificats au moins quinze jours avant l'examen qu'ils veulent subir.

A.-D. LACROIX,
Secrétaire.

Ecole Montcalm.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

La dictée à l'école primaire.

“ La dictée, dit M. Vessiot, inspecteur général de l'enseignement primaire en France, est sinon le meilleur des exercices, au moins l'un des plus utiles et, s'il est bien entendu, l'un des plus agréables.”

Utile, en effet, car toutes les facultés de l'intelligence trouvent une part de culture dans une dictée bien faite.

L'attention est, sans conteste, la première faculté que l'on doit requérir de celui qui écrit une dictée. Comment, en effet, retenir les mots qui frappent notre oreille et les fixer ensuite sur le papier sans le concours de cette précieuse faculté ?

L'imagination trouve une part de culture dans la dictée au même titre que dans la lecture, si l'on considère que cet exercice écrit est nécessairement précédé d'un exercice oral tendant à expliquer le texte et les mots nouveaux qu'il con-

tient. Cette faculté trouvera un nouveau stimulant si, comme nous le montrerons plus loin, on emprunte les sujets de dictées au domaine scientifique. Le jugement et le raisonnement interviennent directement pour saisir les rapports qui existent entre les idées d'une part, et leurs signes matériels de l'autre ; pour appliquer les règles étudiées et les justifier ensuite.

Pour orthographier convenablement les mots, la mémoire a dû s'assimiler une infinité de formes qui sont d'autant plus précises et plus nettes que l'observation en a été plus attentive : ceci nous montre l'importance de la dictée au point de vue du développement de l'esprit d'observation, faculté d'autant plus précieuse qu'elle s'allie intimement à l'acquisition des connaissances. N'est-ce pas, en effet, cette disposition particulière de l'esprit qui amène les grandes découvertes par l'observation attentive des phénomènes les plus ordinaires de la nature ?

Les dictées bénéficient des avantages de la lecture dont elles sont le complément indispensable. Bien choisi, le sujet sera, le plus souvent, passible de déductions capables d'éclairer la conscience morale des élèves ; de porter leurs affections vers le vrai, le beau, le bien ; de leur inspirer l'horreur des vices qui affligent l'humanité et de leur faire aimer les vertus opposées ; de leur inspirer un noble amour de la patrie, un sincère attachement aux libertés nationales.

« La dictée, indépendamment de son utilité propre qui est de former à l'application des règles et d'apprendre l'orthographe des mots, est pour l'instituteur un moyen commode et sûr d'étendre et de compléter l'instruction primaire. Si le maître a de l'habileté et de la prévoyance, il s'arrangera de manière à parcourir en 2 ou 3 ans, le cercle complet des connaissances usuelles ; il se

composera lui-même soit à l'aide de livres ou des journaux d'instruction primaire, un recueil de dictées qui comprennent à la fois l'application des règles essentielles et l'ensemble des connaissances indispensables (1). »

C'est par le moyen de la dictée que l'instituteur pourra, vu le peu de temps dont il dispose et la grande étendue des programmes, enseigner occasionnellement une foule de notions qu'il n'est point possible de rencontrer dans les leçons directes ; qu'il pourra avantageusement compléter son enseignement par des détails intéressants autant qu'instructifs ; qu'il élargira le vocabulaire de ses élèves et leur donnera une idée des merveilleuses inventions qui ont jeté le monde dans une nouvelle phase de son évolution pendant ce siècle de progrès. Comme on le voit, la dictée joue un rôle prépondérant dans l'enseignement, en raison de son utilité tant au point de vue éducatif qu'instructif.

Mais nous entendons la dictée en tant qu'exercice intelligent et rationnel qui tient note du but à atteindre et des moyens à employer. Ce serait donc manquer le but que de faire de la dictée un exercice mécanique, sans se soucier le moins du monde des règles qui doivent présider au choix du sujet et au mode d'exécution. Malheureusement, l'inhabileté de certains maîtres en fait un exercice à la fois stérile et ennuyeux.

Laissons la plume à M. Vessiot.

« Même dans le cours supérieur, certains instituteurs font épeler toute la dictée et tous les mots de la dictée, sans omission ni rémission. Il y a dans tout morceau beaucoup de mots que les enfants connaissent et sont en état d'orthographier, et d'autres qui leur sont nouveaux ou du moins peu connus. A quoi bon épeler les premiers ? Si l'enfant les a mal écrits, c'est par étourderie

(1) Vessiot.

et non par ignorance. Le maître qui revoit les cahiers doit souligner ces fautes et exiger que l'enfant les corrige ; mais en faire l'objet d'une correction générale et vingt fois répétée, c'est perdre un temps précieux, c'est fatiguer sans profit l'attention des élèves, ou, pour mieux dire, c'est la décourager ou la rendre impossible. D'autres en usent avec la grammaire comme ils en usent avec les mots ; toutes les règles qu'ils rencontrent, ils condamnent les enfants à les énoncer, sans leur faire grâce d'une seule. Ce régime de répétitions à outrance laisserait la patience elle-même ; il ne peut qu'engendrer l'ennui et le dégoût, ou endormir l'élève, ou le changer en machine ; c'est un exercice à la mécanique."

Des considérations qui précèdent, déduisons quelques règles générales à observer dans le choix et dans l'emploi des dictées.

1. Le sujet sera en rapport avec le degré d'avancement des élèves.
2. Il joindra le mérite du fond à l'élégance de la forme.
3. Il présentera l'application condensée d'un grand nombre de règles.
4. Les sujets seront sagement gradués.
5. La dictée proprement dite sera précédée de l'explication du texte choisi et des mots nouveaux qu'il contient, comme du rappel de la ou des règles à appliquer.
6. On s'efforcera d'enrichir le vocabulaire des élèves en insistant sur les mots intéressants et instructifs.
7. On évitera de mécaniser cet exercice, par la variété des procédés (1).

L. D.

L'enseignement des fables aux enfants.

(La *Rassegna Nazionale*, XVIIe année, no 335 ; article d'ANTONIO SOLIMANI.)

Les fables nous viennent de l'Asie. Tout le monde sait que la littérature orientale se plaît aux figures, aux contes, aux apologues. Mais Esope était un esclave : il ne pouvait donc s'exprimer en toute liberté sur le compte des riches et des grands. Si nous connaissons mieux l'histoire anecdotique de cette époque, si l'on arrivait à démêler avec certitude, parmi les fables d'Esope, celles qui lui appartiennent en réalité et celles qui sont apocryphes, il y aurait plaisir et profit à y découvrir de continuelles allusions à tel ou tel personnage. Phèdre, lui aussi, était esclave avant de devenir l'affranchi d'Auguste, et certains traits de ses fables lui attirèrent des poursuites, parce qu'on y voyait une attaque contre Tibère ou Séjan. La Fontaine ne pouvait, en plein règne de Louis XIV, ou ne voulait point mécontenter ses protecteurs et, beaucoup moins encore, le grand roi. Conclusion : aux époques de servitude domestique ou d'autocratie gouvernementale, la vérité est réduite à se voiler. On comprend, dès lors, que l'on ait recouru à la fable pour représenter le faible, le pauvre, l'innocent opprimé sous les traits de la colombe, de l'agneau, de la grenouille, et le maître, le patricien, le ministre, l'oppresser sous les traits du milan, du lion, du renard ou du loup.— Autre conclusion : les fables sont des allégories en grande partie politiques et, par conséquent, absolument inintelligibles pour les enfants.

Sans doute, dans les écoles, les fables s'interprètent littéralement. Quel est le maître qui songera à soulever le voile de l'allégorie ? Mais voilà justement le pire, et si le poète pouvait sortir

(1) Considéré au point de vue méthodologique, l'article ci-dessus nous paraît irréprochable. Mais l'auteur nous semble trop préoccupé du soin de développer l'intelligence des élèves, et pas assez de la nécessité de cultiver chez eux le sentiment religieux et de former leur caractère.—*Le Directeur.*

de sa tombe, il protesterait contre un pareil procédé: "Prises à la lettre", dirait-il, "nos fables sont absurdes! C'est la nécessité qui nous a contraints de déguiser ainsi notre pensée et de cacher la satire sous la forme plaisante de l'apologue. Mais votre interprétation brutale est une injure à notre génie. Vous faussez l'esprit de vos disciples."

M. ANTONIO SOLIMANI fait valoir ensuite un argument dont, pour notre part, nous avons quelque peine à admettre la portée. Il peut arriver, dit-il, et il arrive moins rarement qu'on ne le pense, que les enfants prennent la fable au sérieux et s'imaginent qu'en réalité les animaux ont le don de la parole, qu'ils raisonnent entre eux. L'auteur fait même intervenir Darwin et Rosmini en cette affaire: c'est peut-être remonter un peu haut et aller un peu loin.

L'objection suivante est plus juste. Souvent le fabuliste prête aux animaux, — ses personnages, — des actes, des propriétés en parfait désaccord avec leur nature: il y a là une contradiction avec les enseignements que l'enfant recevra plus tard. Le danger est d'autant plus grand, au point de vue de la formation intellectuelle, que l'enfant est incapable, alors de discerner entre le vrai et le faux et que, trop souvent, le maître oublie de relever les inexactitudes du fabuliste. M. SOLIMANI prend pour exemple une fable qui est dans toutes les mémoires: *la Cigale et la Fourmi*.

La cigale ayant chanté
Tout l'été.

La cigale ne vit guère plus d'un mois:
elle ne peut donc chanter tout l'été.

Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Avant octobre, toutes les cigales sont mortes: comment peuvent-elles se trouver dépourvues pour la mauvaise saison? Remarquons, en outre, que le poète donne déjà six mois de vie aux cigales.

Pas un seul petit morceau.
De mouche ou de vermisseau

La cigale suce la sève des arbres; en tout cas, elle ne mange ni mouches ni vermisseaux.

Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.

La cigale ne se nourrit pas de grain. Le poète prolonge encore la vie de son personnage au delà de toute limite... etc., etc.

Chacun poursuivra cet examen sur cette fable et sur tant d'autres où il est aussi facile de relever des erreurs: le catalogue dressé par M. SOLIMANI en est assez long; plus long encore et plus effrayant le catalogue des périls auxquels l'enfant est exposé par un enseignement que le maître n'a pas la précaution de corriger. Le tableau paraîtra bien sombre aux concitoyens de La Fontaine.

"Concluons," reprend l'auteur. "Enseigner les fables aux enfants dans les écoles, c'est dérouter leur raison, ruiner leur innocence..... Cette phrase a fait fortune en Italie..... Mais nous ne voyons pas qu'on nous l'attribue; et, cependant, c'est nous qui, le premier, l'avons écrite dans nos *Note sulle Scôle Classiche*. A une époque où la littérature a versé dans le réalisme, la persistance des maîtres à enseigner les fables à de jeunes enfants est une inexplicable aberration mentale.— Mais vous allez priver ces enfants d'un plaisir qui leur adoucit l'ennui de l'étude, diront nos adversaires.— Eh bien! répondrons-nous, trouver du plaisir à une chose fautive est une tendance morbide qu'il n'est pas permis de favoriser. Enseignez à vos élèves des vérités, celles-ci, par exemple:

Une hirondelle trouve son nid détruit; elle fait retentir l'air de ses plaintes. Ses compagnes accourent; toutes crient et gémissent. Enfin, l'une d'entre elles,

plus sage, va prendre un peu de boue, l'applique à la poutre, y adapte quelques brins de paille. Les autres hirondelles l'imitent et, en peu de temps, le nid est reconstruit.—Une colombe, arrachée à ses petits, est transportée de R. à B. Tirée de la prison d'osier où on l'avait enfermée, elle est rendue à la liberté, du haut d'une tour. Elle hésite d'abord, puis finit par prendre son vol vers le midi et revient rejoindre sa tendre couvée.—Expliquer, en ce cas, aux enfants que Dieu a donné aux oiseaux un instinct assez sûr pour retrouver leur chemin dans l'espace ; parler des pigeons voyageurs, de leur rôle pendant le siège de Paris, etc., etc.—Ou bien encore, décrivez les mœurs du castor, des fourmis, des abeilles, des oiseaux voyageurs. Ces récits donneront à vos élèves autant de plaisir que les fables, et vous serez resté dans la vérité. Ayez soin,—cela va sans dire,—de montrer qu'en tout cela les animaux obéissent à l'instinct que leur a donné le Créateur, et non à la raison qui reste l'apanage exclusif de l'homme. L'enfant, devenu grand, se rappellera ce qu'on lui a enseigné, et comme on ne lui aura enseigné que la vérité, il n'aura pas à faire un travail de sélection souvent très difficile.

M. D.

Composition.

(Pour Ecole modèle ou Académie de filles.)

I

TEXTE.—Influence que peuvent avoir les relations d'amitié sur la vie d'une jeune fille.

DÉVELOPPEMENT.—On donne trop souvent le nom d'amitié à la camaraderie qui se forme naturellement entre les jeunes filles qui se voient tous les jours. C'est avec raison qu'un vieux proverbe dit : " L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne." Nous voyons en effet que les jeunes gens qui se répandent en pro-

testations d'amitié pour tous ceux qu'ils rencontrent, ne sont pas des amis profonds et sincères. Il serait puéril de prétendre que toutes nos relations doivent entretenir à notre égard des sentiments autres que ceux qui naissent d'une estime et d'une bienveillance réciproques. Dès l'enfance, il serait donc utile de s'habituer à reconnaître une vérité que les vieillards possèdent par expérience : qu'un ami véritable est une chose rare et précieuse. Car si l'on n'a reconnu le prix de l'amitié et son influence sur la vie entière, on risque de ne former que des liaisons banales et dont on se lasse vite.

L'influence que peuvent avoir les relations d'amitié s'étend sur toute la vie, et c'est pourquoi il faut apporter tant de soin à choisir ses amies. Qui voudrait s'exposer à rougir d'une ancienne amie ou même à reconnaître que sa conversation et ses exemples ont été plus mal-faisants qu'utiles ? Si la jeune fille que je vois fréquemment, qui passe pour ma meilleure amie, est vaniteuse, coquette, paresseuse, en admettant qu'elle ait d'autres qualités qui me fassent trouver du charme à sa société, il est évident qu'elle me fera peu à peu partager ses goûts, qu'elle me découragera de travailler et d'étudier—sans malice quelquefois, simplement parce qu'elle ne trouve que de l'ennui au travail et à l'étude. Il faudrait n'avoir aucune dignité pour fréquenter une jeune fille qu'on saurait manquer de loyauté et de véracité : et ce serait une inconséquence que de s'attacher à une amie qui s'amuse aux dépens des autres et dont les railleries n'épargnent que les personnes présentes. Certaines jeunes filles ont le caractère si faible qu'elles s'en laissent imposer par des amies qui ne les valent pas moralement. D'autres éprouvent une telle horreur de la solitude qu'elles y préfèrent n'importe quelle compagnie, et ce n'est que trop tard qu'elles s'aperçoivent des

mauvais résultats amenés par la fréquentation d'amies indignes.

II

TEXTE.—A quoi reconnaît-on ses véritables amies?—Comment choisissez-vous les vôtres?

DÉVELOPPEMENT.—Ce n'est pas dans les jours de fête qu'on peut reconnaître ses véritables amies, mais dans les jours de tristesse et de malheur. Qu'une épreuve inattendue vous frappe: les fausses amies vous oublient, ou si elles font effort pour vous consoler, c'est d'un air indifférent et distrait. Au contraire, les vraies amies accourent pour vous aider; elles mettent à votre disposition tout ce qui leur appartient, et ne marchandent ni le temps ni la peine. Même dans le cours ordinaire de la vie, une amie qui nous est véritablement attachée se distinguera par une franchise que notre amour-propre trouverait quelquefois outrée s'il nous était possible de ne pas reconnaître qu'elle veut notre bien et ne se soucie pas de flatter. De plus, une véritable amie est sincère: non seulement, elle sait garder les secrets confiés, mais elle se ferait scrupule de parler devant d'autres personnes de choses qui, sans lui avoir été dites en confiance, pourraient, étant divulguées, causer le moindre chagrin à son amie. Inutile d'ajouter qu'elle trouverait indigne d'elle de tourner en ridicule les défauts de son amie et qu'elle prend toujours son parti quand on l'attaque.

Une bonne amie se fait un plaisir de rendre service en toute occasion, tandis qu'une jeune fille qui se dit votre amie et ne l'est que de bouche trouve toujours de bonnes raisons pour s'excuser.

Je n'ai pas beaucoup d'amies, mais celles que j'ai me sont très chères, et je les trouve, sinon parfaites, du moins excellentes. Nous ne nous sommes pas liées tout de suite, comme ces gens qui font connaissance le matin et en sont à tu et à toi dans la soirée. Comme je

veux garder mes amies toute ma vie, je les mets à l'épreuve avant de leur donner définitivement ce nom. J'ai une amie de mon âge, dont le caractère est semblable au mien; elle a les mêmes idées et les mêmes goûts que moi. Mais, chose étrange! ce n'est pas ma meilleure amie: celle-ci a deux ans de plus que moi, et nous ne pensons pas de même sur toute chose. Elle a beaucoup de qualités que je n'ai pas, ce qui me la fait admirer beaucoup. C'est une bonne chose que d'admirer ses amies, on a toujours sous les yeux un exemple à suivre. Ainsi ma meilleure amie est un modèle pour moi, je m'efforce de lui ressembler, car je voudrais comme elle être sérieuse, bonne, douce, laborieuse, et surtout pieuse.

(Supplément au JOURNAL DES INSTITUTEURS.)

Grammaire: Noms ayant deux genres.

(Voir livraison du mois d'août dernier, page 96.)

Mémoire = Note détaillée.

Prenez l'habitude de vérifier tous les *mémoires* qui vous sont adressés.

Mémoire = faculté de se souvenir.

La *mémoire* est une faculté précieuse.

Mode = manière de procéder.

Dans les écoles on enseigne d'après le *mode simultané*.

Mode = usage reçu; fantaisie.

Il ne faut pas suivre la *mode de trop près*.

Un enfant paye souvent cher d'avoir voulu faire à sa *mode*.

Moule = forme creuse.

Dans les fonderies, les *moules* sont recouverts de sable.

Moule = mollusque à deux coquilles.

La *moule* provoque parfois l'empoisonnement.

Mousse = apprenti matelot.

Le *mousse* a la vie dure.

Mousse = plante parasite ; écume.

La mousse envahit même les pierres.

Office = devoir ; service ; cérémonie de l'église.

Les *bons offices* ne sont pas toujours reconnus.

La messe est *un office* du matin.

Office = pièce où l'on garde les aliments.

Les souris ont rapidement dévasté *une office*.

Once = mammifère carnassier.

L'once est plus *petit* que la panthère.

Once = ancien poids.

Une once valait la 16^e partie de la livre.

Page = gentilhomme au service d'un prince.

Au moyen âge, une dame noble ne pouvait sortir qu'accompagnée *d'un* ou de plusieurs *pages*.

Page = un des côtés d'un feuillet.

Il vaut mieux lire *une seule page* avec lenteur et réflexion, que dévorer un livre entier sans y penser.

Parallèle = comparaison.

Il est très intéressant de faire *un parallèle* entre deux écrivains.

Parallèle = ligne suivant la même direction qu'une autre.

Une parallèle est partout à égale distance de la ligne qui l'accompagne.

Pendule = balancier à mouvements réguliers.

Pendule = instrument marquant l'heure.

Le mouvement d'*une pendule* est réglé par *un pendule* ou balancier.

Platine = métal gris et inaltérable.

Le platine est employé en Russie pour faire les monnaies.

Platine = plaque de métal ; ustensile de ménage.

On rougit au feu *la platine* d'un fer à repasser.

Poste = lieu où l'on a placé des soldats ; emploi.

Le soldat courageux meurt à *son poste*.

Il n'est pas toujours bon d'occuper *un poste* élevé.

Poste = relai pour les chevaux ; transport des livres.

Le chemin de fer a fait disparaître *la poste* aux chevaux.

La poste est responsable des lettres qu'on lui confie.

Pourpre = rouge foncé ; maladie.

Le pourpre monte aisément au visage d'une personne sensible.

Le pourpre est une maladie d'enfant.

Pourpre = couleur rouge tirée d'un coquillage ; dignité souveraine.

On raconte que *la pourpre* fut découverte par un chien de berger qui retournait des coquillages.

Dans sa première jeunesse, Napoléon Bonaparte ne s'attendait guère à revêtir un jour *la pourpre*.

Remise = voiture de louage.

Les *remises* sont souvent *traînées* par de mauvais chevaux.

Remise = action de remettre ; paiement ; bâtiment pour abriter des voitures, des outils, etc.

Toute remise de valeurs doit se faire contre quittance.

Les outils de jardinage doivent être abrités dans *une remise*.

Solde = paiement pour acquitter un compte.

Un écrit doit mentionner *tout solde*.

Solde = paiement fait aux soldats.

Les soldats espagnols, n'ayant touché aucune *solde* depuis longtemps, pillèrent les demeures des Belges.

Somme = sommeil court.

Ne vous habituez pas à faire *un somme* après votre dîner.

Somme = quantité.

Il faut *une somme* de courage pour résister aux tentations.

Trompette = celui qui joue de la trompette.

Le trompette a la charge d'éveiller les soldats.

Trompette = instrument de musique à vent.

La trompette se fait en métal.

Vase = récipient.

Les *vases chinois* et *japonais* sont recherchés.

Vase = terre détrempée.

Les porcs aiment à fouiller la *vase*.

Voile = étoffe servant à cacher.

Le *voile noir* est un signe de deuil.

Voile = pièce de toile d'une embarcation.

Le vent gonfle la *voile* et fait marcher l'embarcation.

s. g.

Exercices de calcul.

(ERRATA.—Livraison précédente, page 221, prob. II : remplacer le mot *vitrine* par *vitrierie*.)

I. Un chapelier a vendu dans une semaine 3 douzaines de chapeaux à \$2.80 chacun ; il avait payé le tout \$82.44 : quel est son bénéfice ?

Réponse : \$18.36.

Solution.

3 douzaines de chapeaux = $12 \times 3 = 36$ chapeaux.

Le prix de vente des chapeaux = \$2.80
 $\times 36 = \$100.80$.

Le bénéfice réalisé = $\$100.80 - 82.44 = \18.36 .

II. Un père de famille, qui gagne \$1.40 par jour, a travaillé 308 jours dans l'année, et a dépensé \$381.20 pour l'entretien de sa famille : quelle somme a-t-il économisée ?

Réponse : \$50.

Le père a gagné en 308 jours :

$$\$1.40 \times 308 = \$431.20.$$

Il a économisé pendant l'année :

$$\$431.20 - 381.20 = \$50.$$

III. Le $\frac{1}{2}$ kilogramme de 8 bougies coûte 1 fr. 50. Chaque bougie a 0^m. 17 de longueur, et on en consomme 0^m.032 par heure. Supposons qu'au lieu de

bougie on brûle de l'huile à 0 fr. 65 le $\frac{1}{2}$ kilogramme, à raison de 1 kilogramme, pour 6 jours de 5 heures. On demande la différence par mois de 30 jours. (*Supplément au Journal des Instituteurs*.)

Réponse : 1 fr. 29.

Solution.

Le temps pendant lequel brûlent la bougie et l'huile = $5 \times 30 = 150$ heures.
La quantité de bougie brûlée = $.032 \times 150 = 4.80$ mètres.

La dépense de la bougie = $\frac{1.50}{1.36} \times 4.80 = 5 \text{ fr. } 30 \text{ par excès}$.

La quantité d'huile brûlée = $\frac{1.50}{30} = 5$ kilogrammes.

La dépense de l'huile = $1.30 \times 5 = 6 \text{ fr. } 50$.

La différence de dépense = $6.50 - 5.30 = 1 \text{ fr. } 20$.

IV. 5 ouvriers en 3 jours réparent une route sur une longueur de 285 verges : combien, en 12 jours, 15 ouvriers feront-ils de verges, si la difficulté est double ?

Réponse : 1710 verges.

Solution.

$$\frac{15 \times 12 \times 285}{5 \times 3 \times 2} = 6 \times 285 = 1710 \text{ verges.}$$

V. Le dollar est une monnaie d'argent qui pèse 26 gr. 729, et dont le titre est 0.900. Le thaler est une autre monnaie d'argent qui pèse 22 gr. 273, et dont le titre est 0.750. On demande combien il faudra de dollars pour faire une somme équivalente à 5460 thalers. Il est bien entendu que l'on ne tiendra compte que de l'argent pur (*Supplément au Journal des Instituteurs*.)

Réponse : 3791 dollars $\frac{1}{2}$.

Solution.

L'argent pur contenu dans 1 thaler = $22.273 \times .75 = 16 \text{ gr. } 70475$.

L'argent pur contenu dans 5460 thalers = $16.70475 \times 5460 = 91207 \text{ gr. } 935$.

L'argent pur contenu dans 1 dollar =
 $26.729 \times .900 = 24 \text{ gr. } 0561.$

Le nombre de dollars demandé =
 $\frac{24.97.835}{24.0561} = 3791 \text{ dollars } \frac{1}{2}.$

VI. Un marchand achète 2316 bouteilles à 23 centins la douzaine; il revend le tout à \$2.80 le cent; quel bénéfice a-t-il réalisé, s'il a cassé 24 bouteilles?

Réponse: \$19,78 $\frac{3}{4}$.

Solution.

Le prix d'achat des bouteilles =
 $\frac{2.316 \times 23}{12} = 193 \times 23 = \$44.39.$

Le prix de vente des bouteilles =
 $\frac{230 \times (2316 - 24)}{100} = \frac{2.80 \times 2292}{100} = 2.80 \times 22.92 = \$64.176, \text{ ou } \$64.17\frac{3}{4}.$

Le bénéfice réalisé = $\$64.17\frac{3}{4} - 44.39 = \$19.78\frac{3}{4} -$

TRIBUNE LIBRE.

Solution de problèmes.

(Voir livraison précédente, page 222.)

Monsieur le Directeur du *Journal de l'Instruction publique*, Montréal.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-incluse la solution des deux problèmes de mathématiques, proposés par votre correspondant R. B. dans le dernier numéro de votre estimable et intéressant *Journal de l'Instruction publique*.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance des sentiments les plus distingués de

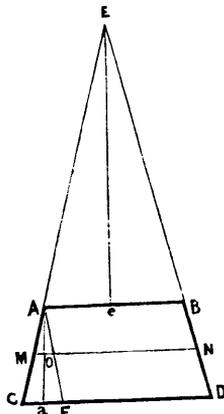
Votre tout dévoué,

A. L.

Quartier St-Denis, Montréal, 23 déc. 1895.

I. Soit le trapèze isocèle ci-après ABCD, que nous supposerons avoir les dimensions données dans le problème proposé (base inf., 8 arps., base sup., 6

arps., haut., 4 arps.), à partager en deux



parties égales par une ligne parallèle aux bases.

Un trapèze n'est que la partie inférieure d'un triangle dont on a retranché le sommet par une ligne parallèle à la base. Donc, si nous prolongeons indéfiniment les deux côtés non-parallèles du trapèze en question, ils finiront nécessairement par se rencontrer et par former le triangle ECD.

Maintenant, si du point A, nous menons une ligne parallèle à BD, nous aurons évidemment un triangle semblable à ECD ou à EAB; car, toute parallèle à l'un des côtés d'un triangle détermine un second triangle semblable au premier.

Dans les polygones semblables les lignes homologues sont proportionnelles.

$$\text{Donc } \frac{CF}{Aa} = \frac{AB}{Ee} \text{ ou } \frac{2}{4} = \frac{6}{x}$$

$$x = \frac{24}{2} = \text{haut. du triangle EAB.}$$

Cherchons maintenant la superficie du triangle EAB et celle du trapèze.

$$\text{Superficie du triangle} = \frac{12}{2} \times 6 = 36$$

$$\text{" " trapèze} = \left(\frac{8+6}{2}\right) \times 4 = 28$$

Puisque le trapèze doit être divisé en deux parties équivalentes, chaque partie aura donc une superficie de $\frac{28}{2}$ ou 14 arps.

Maintenant, supposons que la ligne qui doit partager le trapèze en deux parties égales passe à la distance de a de la base inférieure, nous avons alors le triangle EMN dont la superficie est de $36 + 14 = 50$ arps., et le triangle ECD dont la superficie est de $36 + 28 = 64$ arps.

Or, les superficies de deux triangles semblables sont proportionnelles aux carrés de leurs côtés homologues.

$$\text{Donc } \frac{64}{16^2} = \frac{50}{x^2}; 64x^2 = 12800$$

$$x^2 = \frac{12800}{64} = 200. x = \sqrt{200} = 14.142$$

arps.

La hauteur du triangle EMN est donc de 14.142 arps.

La ligne parallèle aux bases du trapèze devra par conséquent passer à $16 - 14.142 = 1.858$ ou 1 arp. 8 pchs. 10 pds. 5 + pcs. de la base inférieure.

II. $x, y, z =$ les trois nombres.

$$xy = 891; y = \frac{891}{x}; y^2 = \frac{793881}{x^2}$$

$$xz = 981; z = \frac{981}{x}; z = \frac{962361}{x^2}$$

$$y^2 + z^2 = 21682.$$

$$21682 = \frac{793881}{x^2} + \frac{962361}{x^2}$$

$$21682x^2 = 1756242$$

$$x^2 = \frac{1756242}{21682} = 81$$

$$x = \sqrt{81} = 9$$

$$9y = 891; y = \frac{891}{9} = 99$$

$$9z = 981; z = \frac{981}{9} = 109$$

$$\text{Rép. } x = 9$$

$$y = 99$$

$$z = 109.$$

A. L.

M. l'inspecteur d'écoles Brault a également résolu les deux problèmes dont nous publions ci-dessus la solution. La marche suivie par M. Brault dans la solution du premier des problèmes différant de la méthode employée par M. A. L., nous l'insérerons dans la prochaine livraison du *Journal de l'Instruction publique*.—
Note du Directeur.

LECTURE POUR TOUS.

Saine Critique.

(Suite.)

Quant au traitement peu élevé dont se contentent les institutrices, un membre autorisé du *Board of Education* corrobore l'assertion de Mgr Spaulding, en établissant que les femmes, qui reçoivent en moyenne \$70 par mois, ne sauraient être remplacées par des hommes que si l'on accorde à ces derniers au moins \$125 par mois.

Plusieurs membres du *Board* partagent les vues de Mgr Spaulding, et le président lui-même, M. D.-R. Cameron, admit que les garçons pouvaient être mieux dirigés et mieux formés par des instituteurs que par des institutrices.

M. Thomas Brennan, catholique marquant et qui, pendant plusieurs années, fit partie de la commission scolaire, fut d'un avis contraire.

« J'admire, dit-il, Mgr Spaulding et comme orateur et comme homme aux idées larges et élevées. C'est mon ami, et c'est avec plaisir que je rends hommage à sa puissante intelligence. Je ne veux en aucune façon passer pour un de ses adversaires; mais—je ne saurais dire pourquoi—j'ai cru, pendant de longues années, à la grande aptitude des femmes comme institutrices. J'ai examiné la question à fond, et je constate qu'une femme remplit les fonctions de principal ou de directeur tout aussi bien qu'un homme; de plus, qu'avec les ressources dont nous pouvons disposer, on ne saurait trouver de sujets mieux qualifiés parmi les hommes. J'admettrai qu'il en est autrement lorsque, pour l'enfant, vient le temps d'entrer au collège: là, il doit sentir l'influence du maître. Théoriquement, Mgr Spaulding a peut-être raison, mais nos institutrices de Chicago nous ont donné tant de satisfaction, que nous devons reconnaître

la supériorité du contrôle qu'elles exercent sur les enfants jusqu'à un certain âge. Les enfants ayant passé cet âge, les instituteurs font mieux sans aucun doute."

Un autre partisan des institutrices fut M. E. G. Halle, également membre de la Commission scolaire. "Je suis d'avis, dit-il, qu'une institutrice de 18 ou 19 ans peut contrôler un garçon âgé de plus de 10 ans mieux qu'un instituteur. Je ne crois pas devoir discuter ici le mérite relatif du maître ou de la maîtresse d'école, mais notre expérience comme membres du *Board* nous porte à conclure que, comme éducateurs, les femmes font tout aussi bien que les hommes."

Le Dr Emil G. Hirsch, du Sinai Temple, partage l'opinion de l'évêque de Péoria, et va même plus loin. "Les garçons de 10 ans et au-dessus doivent être dirigés par des maîtres. A cet âge, ils doivent sentir qu'il y a un homme près d'eux et au-dessus d'eux : ils profiteront plus de leurs études, deviendront plus forts et plus virils. Le grand défaut de notre système d'éducation, c'est que, dans la pratique, les femmes y ont trop de part : nous n'avons pas d'instituteurs de profession. Il va sans dire que je ne parle point contre les femmes ni contre leurs aptitudes...En Europe, il y a des instituteurs de profession, de véritables éducateurs dans la meilleure acception du mot...Je crois que si nous avions plus d'instituteurs, nos écoles seraient tenues sur un pied plus élevé, et j'ajouterai franchement que les maîtres sont préférables aux maîtresses, et que nous devons les employer dans les degrés supérieurs, surtout dans les établissements de garçons."

Gabriel Bamberger, directeur de l'école normale juive, fut du même avis. "Il y a, dit-il, certaines branches qui ne sauraient être enseignées par des femmes : l'histoire, le patriotisme, et toute chose

qui constitue le citoyen, l'homme d'Etat. Ce n'est pas faire injure aux femmes de parler ainsi : car un tel enseignement est en dehors de leur sphère, étranger à leur nature. On dit que les femmes ont plus de contrôle sur les enfants que les hommes ; c'est une erreur : si un garçon écoute plus une maîtresse qu'un maître, ce n'est pas qu'il reconnaisse son autorité, c'est par déférence pour son sexe. Il devient donc nécessaire que les garçons soient formés par des instituteurs, afin d'être un jour des hommes de caractère."

Les femmes qui se trouvaient parmi l'auditoire, ont aussi exprimé leur opinion sur le sujet. Naturellement, elles se sont montrées opposées aux vues de Mgr de Péoria en ce qui regarde leur aptitude à préparer les jeunes Américains à une carrière utile. On ne saurait nier que quelques-uns de leurs arguments ne soient vrais : les pensées délicates, les sentiments doux, humains, partage de l'homme bien élevé, sont mieux inculqués par des femmes que par des hommes.

"Quiconque, dit madame Potter Palmer, sait tirer le plus grand parti de la nature de l'enfant est le professeur par excellence, qu'il soit homme ou femme. Cependant, j'ai toujours cru que les garçons ont besoin de l'enseignement d'un maître pour se préparer aux luttes de la vie, et apprendre ce qu'on doit entendre par se fier à soi-même."

Variétés.

L'un des explorateurs géologiques du gouvernement, le Dr Bell, qui avait été chargé au printemps dernier de se rendre d'Ottawa à James Bay (prolongement sud de la baie d'Hudson) par la voie d'eau la plus déserte, est de retour de son voyage. Il affirme avoir trouvé une rivière inconnue d'un vaste volume

d'eau. Elle a plus d'un mille de largeur et 500 milles de longueur; c'est un magnifique cours d'eau, traversant un pays riche en bois de commerce, avec un terrain susceptible de la plus haute culture. Les sauvages mêmes ne connaissent pas de nom à cette rivière, et le Dr Bell l'appelle le " Nil du Nord."

* * *

Sir Robert Bell, professeur d'astronomie à l'université de Cambridge, dit entr'autres choses: " Pour chaque arpent à la surface de notre globe il y a plus de 10,000 arpents à la surface du soleil. La terre n'intercepte qu'une fraction de la chaleur et de la lumière qu'émet le soleil, et la puissance de cet astre est suffisante pour réchauffer et éclairer deux mille millions de globes aussi grands que notre terre. La chaleur produite par le soleil dans l'espace d'un dixième de seconde, est plus forte que celle qui serait produite par un brasier composé de toutes les mines de charbon du monde entier. Le soleil n'est ni solide ni liquide, mais en grande partie gazeux. On s'est assuré que le volume de cet astre diminue de dix pouces par jour. Cette diminution s'opère depuis des milliers d'années et continuera pendant des milliers d'années à venir. De même qu'une éponge laisse échapper de l'humidité sous une pression continue, de même le soleil émet de la chaleur par une contraction continue. Aussi longtemps que le soleil demeurera pratiquement gazeux, aussi longtemps il continuera à se contracter et à émettre le bienfait de la chaleur et de la lumière.

* * *

L'île de Madagascar.—L'île de Madagascar, que la France vient de soumettre à ses armes, est la troisième île du monde par son étendue et est située dans l'océan Indien, à 300 milles des côtes d'Afrique.

L'île a 980 milles de longueur du nord au sud, et 350 milles dans sa plus grande largeur; elle a plus de quatre fois la superficie de l'Angleterre. Son climat varie d'une section à l'autre du pays: à l'intérieur, sur les plateaux élevés, il ressemble à celui des zones tempérées, et les Européens s'en portent bien; mais les côtes sont très chaudes, surtout celles de l'ouest, et la fièvre y est habituelle et souvent fatale aux Européens et aux aborigènes de l'intérieur. Il n'y a que deux saisons: la saison chaude et pluvieuse, de novembre à avril, et la saison sèche et fraîche durant le reste de l'année. Les habitants de Madagascar sont connus sous le nom général de Malgaches; mais ils se divisent en nombre considérable de tribus, ayant des coutumes et des noms distincts. Bien qu'ils ne soient point civilisés à la façon européenne, on ne peut les qualifier de sauvages dans toute la force du terme. Ils sont fidèles aux lois, et leur système de gouvernement ressemble à l'ancien régime patriarcal. Le roi est en même temps grand prêtre, et, à sa mort, on l'honore comme un dieu. Les Malgaches sont surtout agriculteurs, et leur principale nourriture est le riz.

* * *

La ville de Milwaukee, dans le Wisconsin, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Sa population est de 250,000 âmes. Le premier maire de cette ville fut son fondateur même, Salomon Juneau, un Canadien-français.

* * *

D'après un journal allemand, la population du globe a atteint le chiffre d'un milliard cinq cents millions d'habitants, distribués comme suit: Europe, 381,200,000; Afrique, 127,000,000; Asie, 354,000,000; Australie, 4,730,000; Amérique,

133,670,000. Le tiers professe le christianisme; le reste appartient à la religion juive, mahométane, ou païenne.

* * *

Les régions inexplorées du globe.—M. Logan-Tobley a fait au Congrès de géographie de Londres le décompte des régions encore inexplorées du globe. Voici le total auquel il arrive, en milles carrés (le mille a 1.609 mètres) :

Afrique.....	6,500,000	milles carrés.
Australie.....	2.250,000	— —
Amérique du Nord.....	1,500,000	— —
Amérique du Sud.....	500,000	— —
Asie.....	250,000	— —
Iles diverses....	500,000	— —
Régions arctiques.....	3.500,000	— —
Régions antarctiques.....	5,000,000	— —

M. Tobley ne fait pas entrer en ligne de compte les régions imparfaitement connues de l'Asie centrale et des autres parties du monde. Comme terres inexplorées, cela fait un total de 20 millions de milles carrés. On voit qu'il reste de quoi satisfaire les aventureux, les voyageurs et les amateurs de découvertes géographiques.

* * *

La consommation du papier dans le monde.—Il existe, en activité, 3,985 moulins et usines diverses, produisant un total annuel de 1450 millions de kilos de papier. L'imprimerie à elle seule consomme la moitié de cette énorme production; les journaux, notamment, en mettent en œuvre 335 millions; depuis dix ans, cet emploi spécial a augmenté de 110 millions de kilos. L'auteur de

cette statistique a voulu savoir combien de cette matière spéciale consommait chaque habitant des diverses nations. L'Anglais vient en tête avec une consommation annuelle de 6 kil.500; puis l'Américain avec 5k. 700; l'Allemand consomme seulement 4k. 400; le Français 4k. 200; l'Italien et l'Autrichien en emploient à peu près 2 kil.; le Mexicain 1k. 200; l'Espagnol 0k. 850; enfin la Russie vient en dernier lieu, avec 0k. 750. Cette statistique est assez curieuse: le papier est le grand diffuseur d'enseignement, d'instruction, et c'est aussi un intermédiaire forcé dans les relations commerciales; mais ces chiffres ont-ils une valeur spéciale? Ils sont comme un thermomètre assez précis. Ils confirment les données déjà acquises: on sait que l'Anglais et l'Américain lisent plus de journaux qu'aucun autre peuple et écrivent plus de lettres que les Français, par exemple, ou les Allemands.

(Revue catholique des Revues.)

* * *

Le catholicisme au Japon.—L'empire comprend quatre diocèses qui forment la province métropolitaine de Tokio. Il y a, dit la *Semaine religieuse de Montréal*, 34 missionnaires européens, 20 prêtres indigènes, 16 clercs, 307 catéchistes, 22 religieux européens, 85 religieuses européennes, 9 religieux japonais, et 19 novices. On compte 75 districts chrétiens, 242 communautés, 206 églises et oratoires, 1 séminaire épiscopal avec 44 élèves, 3 maisons d'éducation dirigées par des religieuses et comptant 125 élèves, 43 écoles primaires avec 2,825 élèves, 17 orphelinats avec 459 garçons et 1,343 filles, 18 dispensaires avec 303 employés, 13 pharmaciens, 3 hospices, et 1 léproserie desservie par des chrétiens catholiques. De plus, il y a 35 infirmeries catholiques dans les hospices publics.

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

Rapport du Conseil d'Hygiène de la province de Québec, 1895.—1 vol. in-8o de 212 pages.

La Revue Nationale.—Sommaire de la livraison de janvier :

Autour du berceau de Noël,.....HERMANCE.
La Canadienne,.....YVONNE.
Les sociétés de bienfaisance,.....L.-G. ROBILLARD.
Artiste et père,.....PIERRE BÉDARD.
La banque et son administration,...E.-J. BARBEAU.
Lumière (poésie),.....NÉRÉE BEAUCHEMIN.
Le givre et la petite communiant,.....O. I. H.
La Noël en Provence,.....J. GERMANO.
Le vieux Château,.....A.-N. MONTPETIT.
Venite, adoremus,.....J. LANOS.
Le jour de l'an,.....A. GIRARD.
Fantôme,.....PAMPHILE LEMAY.
Une nuit de Noël... FAUCHER DE SAINT-MAURICE.
Dette hypothécaire dans Ontario et Québec,
.....MARTIAL CHEVALIER.
Petite galerie canadienne,.....FRANÇOISE.
Le frais matin dorait (musique), ERNEST LAVIGNE.

La Revue Canadienne

La REVUE CANADIENNE nous arrive tout de neuf habillée. Malgré une réduction considérable dans le prix de l'abonnement, le numéro de janvier offre un notable progrès sur ses devanciers.

Au frontispice, *La berceuse des Anges*, cet admirable tableau qui a fait la renommée et la fortune de son auteur, H. Lauenstein, ouvre dignement le volume de la 32^{ème} année de la revue.

Deux de nos poètes, M. Wm Chapman et l'Hon. juge Routhier ont exercé leur verve poétique sur ce tableau. De belles gravures : un fragment de *la Vision* de Bodenhausen et *la Vierge au silence* d'Annibal Carrache ornent ces belles pièces de poésie canadienne. L'honorable juge L.-A. Prud'homme nous donne trois intéressantes légendes du Nord-Ouest.

M. Alphonse Leclair raconte une charmante légende suisse, illustrée de trois délicieuses gravures d'après T.-E. Rosenthal, artiste née à New-Haven, Connecticut, et qui représente si bien, en Europe, l'art américain.

L'esprit d'autrefois dû à la fine et spirituelle plume de M. Ernest Gagnon, est une anecdote de la vie parlementaire de deux de nos regrettables compatriotes MM. Chauveau et Taché, sous le régime de l'Union. Une belle vignette de M. Gagnon accompagne sa signature autographe au bas de l'article.

Voix d'outre-tombe est une sombre et lugubre histoire arrivée il y a peu d'années.

M. A. Leglanceur commence sous le titre *Les sciences, les arts et les hommes*, une série d'articles qui promettent d'être on ne peu plus intéressants.

Les locataires du petit château, par Marie Poincevin, est une charmante nouvelle qui met en scène deux célibataires qui croient avoir bien pris leurs mesures pour n'être jamais troublés dans leur vie de vieux garçons.

Enfin l'honorable sénateur Bernier commence une magistrale étude sur *Les témoignages de l'histoire en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles* ; nulle plume n'est mieux taillée pour traiter ce sujet tout d'actualité.

Nous ne saurions assez recommander à nos lecteurs ce numéro de la REVUE CANADIENNE qui se vend dans tous les dépôts pour le modeste prix de 15 cts.

* * *

Le numéro de février promet d'être extrêmement attrayant, ayant entre autres choses pour frontispice, *L'amour devenu frileux*, d'après Jean Aubert et une charmante nouvelle par Eugène Aubert, intitulée *le Lis de la Montagne*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX. XII, XIII et XIV.

Prix de chaque volume broché : Un Dollar.

Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
 BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada.)